

MÉMOIRES
DE LA
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DU MIDI DE LA FRANCE

FONDÉE EN 1831, ET RECONNUE COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE

PAR DÉCRET DU 10 NOVEMBRE 1850

TOME XXVII

PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



TOULOUSE
ÉDOUARD PRIVAT, LIBRAIRE-ÉDITEUR
Librairie de l'Université
14, RUE DES ARTS (SQARE DU MUSÉE)

1961

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DU MIDI DE LA FRANCE

MEMOIRES
DE LA
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DU MIDI DE LA FRANCE

FONDÉE EN 1831, ET RECONNUE COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE
PAR DÉCRET DU 10 NOVEMBRE 1850

TOME XXVII

PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



TOULOUSE
ÉDOUARD PRIVAT, LIBRAIRE-ÉDITEUR
Librairie de l'Université
14, RUE DES ARTS (SQUARE DU MUSÉE)

—
1961

TABLE DES MATIÈRES

- Georges FOUET, La villa gallo-romaine de Gelleneuve, commune de
Mouchan (Gers). pp. 8-40 et pl. I
- Gustave MOT, L'ossuaire de saint Saturnin, à Saint-Hilaire-
d'Aude. pp. 41-47 et pl. II
- Gratien LEBLANC, L'Abbaye-Nouvelle, près Gourdon (Lot). pp. 49-75
et pl. III-VIII
- Pierre GÉRARD, Du nouveau sur la chapelle du Saint-Suaire de Toulouse
(1396-1740). pp. 77-84
- Mathieu MÉRAS, L'Abbaye de Moissac au XVII^e siècle, d'après un inven-
taire de 1669. pp. 85-97

L'ABBAYE DE MOISSAC AU XVII^e SIÈCLE D'APRÈS UN INVENTAIRE DE 1669.

En 1669 un procès pendant depuis 1663 opposait Messire Renaud, abbé de Cluny, de Bonnecombe, de Vauluisant, de Saint-Waast, Cardinal d'Este, protecteur des affaires de France à Rome à MM. les chanoines du vénérable chapitre de Moissac.

Renaud d'Este était abbé commendataire de Moissac depuis 1661, date de la mort de Mazarin. Bien entendu le nouvel abbé se désintéressa de l'antique abbaye, alors fort déchu. L'abbé se refusant à faire les réparations les plus indispensables, le chapitre lui intenta un procès devant le Grand Conseil, qui possédait les affaires religieuses dans ses attributions. Par un arrêt du Conseil rendu le 16 janvier 1669, le Cardinal Renaud d'Este fut contraint à s'exécuter¹.

Il fallait maintenant évaluer le montant des réparations à réaliser et examiner l'état des bâtiments de l'Abbaye. C'est ce qui allait être fait pendant l'été 1669 dans un copieux procès-verbal qui sera la base essentielle de ce travail².

Les opérations d'expertise commencèrent en juillet; Mila, procureur du syndic du chapitre de Moissac représentait le Chapitre. Renaud d'Este avait choisi pour procureur Jean Galien, docteur et avocat, ce dernier était assisté par un Italien, l'agent de Renaud d'Este, Montani.

On nomme ensuite huit experts, quatre sont choisis par le Chapitre, quatre par Renaud d'Este.

Le 15 juillet, le juge chargé de diriger les opérations, François de Rabastens, lieutenant général en la sénéchaussée de Quercy, seigneur de Colomiés et de Bressols, Conseiller du roi en ses con-

1. Rupin, *L'abbaye et les cloîtres de Moissac*, 1897, p. 173.

2. Archives de T.-et-G. G 581, il s'agit d'un registre de 253 p. foliotées, mais les pages 1-2 manquent ainsi que les pages 242-243. Un arrêt du Grand Conseil avait ordonné le 16 mai 1669 de faire le procès-verbal de l'état de l'Abbaye.

seils « étant parti à cheval avec son greffier » et son « homme de chambre » arrive à Moissac. Le Juge et sa suite descendent au logis « où pend pour enseigne l'ymage des trois rois ».

Un incident surgit alors : au sujet des experts³ le Chapitre exige l'élimination du charpentier Raymond Cavaillé; en représaille, le représentant de Renaud d'Este récuse Dussaut, car c'est un entrepreneur attitré de l'Abbaye : n'a-t-il pas récemment été employé par le Chapitre à faire des réparations à l'église « et par expres la fu ou la boite ou sont les orgues⁴ » ?

D'entrée de jeu, l'habile mandataire de Renaud, Galien triomphe, Dussaut récusé est remplacé par Antoine Guépin, « maître sculpteur de la ville de Toulouse ». En revanche il conserve Cavaillé sous réserve qu'il soit « purgé » de soupçon par serment⁵.

Malgré quelques obstacles de procédure, le 15 et le 16 juillet, la commission visite la sacristie, le 17, on examine l'orfèvrerie dans la matinée, puis dans l'après-midi les ornements d'église.

Le 19 la Commission revient à Montauban. L'expert Garrigues défaillant est remplacé par Pierre Verne.

Tout étant rentré dans l'ordre, François de Rabastens, toujours escorté de son greffier et de son « homme de chambre », retourne à Moissac à cheval. Cette fois, ils changèrent de logis déçus sans doute par la chère de l' « image des trois rois »; ils prirent pour résidence la maison de Pierre Fayet « ou pend pour enseigne l'image Saint-Jacques⁶ ».

En présence des experts au complet, Galien, procureur de Renaud d'Este essaie de tirer d'affaire l'abbé en ergotant : les dégâts existaient bien avant l'abbatit du Cardinal d'Este : En 1645, déjà, les héritiers de Messire François de Lavalette, évêque de Vabres et abbé de Moissac avaient été condamnés à payer 12.200 livres. D'ailleurs, selon une expertise faite du temps de

3. Rappelons leurs noms : pour Renaud d'Este, Charles Garrigues, notaire de Montpezat, Raymond Cavaillé, charpentier, Bringot Brousse, maître maçon, Jean Bertrand dit Languedoc, maître menuisier, « tous de Montauban et gens connoissans de leur art ». Pour le Chapitre : Jean Saintegne, bourgeois de Lauzerte, Pierre Dussaut, sculpteur de Montauban, Pierre Vieulet Niarrat, maître maçon et Jean Caila, maître charpentier, habitants de Moissac.

4. fol. 24.

5. fol. 38.

6. fol. 142.

Mazarin en 1661, tous les dégâts existaient déjà⁷. Donc Renaud d'Este brille d'innocence. Toute la responsabilité incombe aux précédents abbés.

Le 22 et le 23, malgré l'obstruction de Galien, la visite des experts continue. Ils se transportent le 23 devant le grand portail. Le 27 au matin on procède à la visite des orgues, puis des galeries au-dessus des chapelles, puis de la grande salle voûtée au-dessus du parvis. Dans l'après-midi, Galien persistant dans sa tactique de retardement s'oppose à ce qu'on vérifie les « ruines qu'on prétendoit estre audit cloître⁸ ». Cérat, procureur du chapitre, rétorque que le cloître dépend de l'église, « qu'on y fait journellement des processions » et que les réparations sont à la charge de l'abbé : le sieur Cazati, agent du Cardinal d'Este n'a-t-il pas fait réparer naguère « ledit cloître et chapelles ? ».

Malgré Galien qui répond avec perfidie que le cloître n'existe que pour la commodité des chanoines, on procède à l'examen du cloître. Le 28 août la visite des experts se termine.

Ils devraient remettre le 29 août leur rapport, quand un incident éclate. Le procureur du Chapitre, Cérat, proteste : Galien, l'homme de Renaud, assiège à la lettre 3 des experts, Bertrand, Brousse et Cavaillé⁹. Par ses brigues, il les empêche de se présenter. François de Rabastens leur ordonne alors de comparaître, ce qui déclenche un autre incident. Lallier, hebdomadier du chapitre comme Cérat et un de ses représentants, fait envoyer par un sergent l'ordonnance portant contrainte par corps contre les experts défailants. Le sergent part pour accomplir sa mission et trouve deux des experts, Brousse et Cavaillé déambulant dans les rues de Moissac avec Montani, l'agent du Cardinal d'Este; l'ordonnance du juge en main, le chicanoux fait alors commandement à Brousse et à Cavaillé de remettre la « relation » de l'expertise ou de le suivre en prison. Montani apprécia fort peu ce dilemme. Il se jette sur le sergent et lui arrache l'ordonnance. Peut-

7. fol. 146. Expertise du 9 août 1661 faite par Raymond Delpech, maître charpentier et Jean Teissier, maître menuisier. Etude de Breton notaire, dit Galien.

8. fol. 196-197. Il fonde son argumentation sur les pouvoirs de la Commission qui l'habilite seulement à constater des dégâts de *l'église*.

9. On doit noter qu'il s'agit de 3 des 4 experts nommés par les procureurs du Cardinal d'Este.

être mal serait-il advenu au pauvre sergent si un sage homme de loi, Demestre, notaire royal à Moissac, ne s'était pas trouvé là, fort à propos, pour séparer les deux hommes. Il avertit Montani qu'« il n'en devoit pas user avec cette violence¹⁰ ». L'Italien rend alors l'ordonnance et les deux experts suivent le sergent en prison. A la porte de la prison, ils commencent à réfléchir : Cavallé le premier offre d'obéir, Bertrand et Brousse plus têtus attendent d'être dans la geôle pour se soumettre. Ils remettront la déclaration si on les laisse libre d'aller.

Le procès-verbal d'expertise est enfin remis signé par Saintegne, Verne, Guepin et Bertrand. Brousse, Cavallé, Vieulet et Caila ne l'ont pu faire, « ne sachant écrire ni signer ». En experts avisés, ils réclament ensuite leur gages. Saintegne demande 11 livres par jour pour dix jours de vérification, Bertrand, Brousse et Cavallé plus modestes, 6 livres par jour. Vieulet et Cayla, 3 livres.

Dans quel état avaient-ils trouvé l'Eglise et le cloître au terme de cette visite ?

Au début de la visite, les experts ont été frappés par le grand portail qu'ils décrivirent ainsi : « Un grand portal enrichy d'histoire du nouveau Testament de pierre et de marbre au costé duquel il y manque six pierres de taille à chaque costé à res de terre, le reste dudit portal en bon estat... » les dégâts leur semblaient avoir été faits une vingtaine d'années auparavant. Les experts signalent en outre que la galerie du portail a besoin de 4 chevrons.

Pénétrons avec eux dans l'église, le « parvis », (en fait, il s'agit du narthex) au-dessous du clocher avait un carrelage très abimé. Il aurait dû être réparé en 1663. Un état avait été alors dressé sur l'ordre du Cardinal d'Este. En fait, rien ne fut exécuté¹¹. Les experts évaluent la grandeur du narthex à 49 cannes¹². Pour réparer les dégâts, ils estimaient qu'il fallait 1.200 « tuiles gros » avec la chaux et le sable nécessaires¹³.

Par contre, au-dessus du parvis, la salle à coupole est en « bon estat¹⁴ ».

10. fol. 203.

11. fol. 181.

12. A Moissac la canne valait 1 m. 8047.

13. fol. 220-221.

14. fol. 238.

Suivons-les maintenant dans la nef. Le pavé est en parfait état car il a été refait il y a 7 ou 8 ans par les « particuliers habitants de la ville de Moissac¹⁵.

L'état des 8 petites chapelles de la nef est moins satisfaisant. Nous trouvons à droite la chapelle Saint-Laurent, elle est pauvrement garnie d'un vieux tableau représentant le Saint dans un cadre de noyer¹⁶.

La chapelle des cinq plaies qui lui fait suite possède un rétable peint sur toile et attaché sur un châssis de bois. Cette chapelle est peinte dans sa « profondeur, hauteur et largeur ». Elle est en bon état car son entretien est assuré par le Chapitre¹⁷.

La chapelle de Notre-Dame toujours à droite est « fort bien ornée », on y admire un rétable enrichi de colonnes, dans l'entre-deux deux figures de saints « de 7 à 8 pans en tout ». Au milieu du retable, un bas-relief de 12 à 13 pans représentant « l'Assomption de Nostre Dame » accostée de quatre anges. Sur les côtés également deux bas reliefs représentant St-Joseph et St-Blaise. Cette chapelle a été réparée et est entretenue par le Chapitre. Elle est richement ornée d'un devant d'autel de damas bleu fourni par les Confréries du St-Sacrement et de Notre-Dame¹⁸.

La chapelle voisine de Notre-Dame-des-Anges possède non pas un rétable de goût baroque, mais une Vierge de l'époque gothique sans doute, qualifiée d'« ouvrage antique », par les experts¹⁹. Cette Vierge « antique » a été mise au goût du jour. Elle vient d'être « nouvellement dorée », et s'enlève sur un fond de boiseries peint en bleu qui lui sert de niche. Le pavage de la chapelle est en fort mauvais état, il faudrait 16 « gros tuiles ». Le vitrage ne vaut guère mieux. Vingt carreaux de verres blanc sont nécessaires, les dégâts remontent à 3 ou 4 ans²⁰.

Sur la gauche de la nef, près de l'entrée, la chapelle St-Eutrope a un pavage en fort mauvais état aussi. Pour le réparer, 25 carreaux seraient nécessaires. Elle est ruinée depuis 9 ou 10 ans. Elle

15. fol. 236.

16. fol. 107 et 222.

17. fol. 107 et 223-224.

18. fol. 224, le pan à Moissac avait la valeur d'un huitième de canne.

19. Dans les inventaires du XVII^e et du XVIII^e siècle, tout ce qui est antérieur à l'art classique est qualifié « d'antique ».

20. fol. 227.

est décorée d'un tableau peint sur du cuir doré et d'un devant d'autel de toile peinte. Elle appartient à la Confrérie de St-Eutrope²¹.

La chapelle Ste-Luce semble à l'abandon, nos experts notent une méchante nappe et un devant d'autel vieux et gâté. Elle est décorée de deux figures de bois « fort vieilles » placées sur l'autel et au-dessus, on trouve trois autres figures dorées « fermées de vitres ». La muraille de la chapelle est fendue sur une longueur d'une canne et demie. Elle est dans cet état depuis 3 ans²².

La chapelle St-Joseph qui lui succède possède un vieux devant d'autel en toile peinte, avec un « vieux tableau à la détrempe », et deux petits figures d'anges. Au milieu « en la hauteur de ladite chapelle », une petite tribune constituée par la chaire du prédicateur et, sans doute voisin, le banc où s'assoient les consuls pendant le sermon. Le dossier de ce banc consulaire est garni d'un tapis semé de fleurs de lis, timbré des armes du roi et de la ville²³.

A la quatrième chapelle à gauche, consacrée à St-Eloi, nous retrouvons le sempiternel devant d'autel de toile peinte. Au-dessus de l'autel, 3 vieilles figures sans doute gothiques. Le dallage est aussi en très mauvais état. Il faudrait 50 grosses tuiles pour le réparer. Il est ruiné depuis 4 ou 5 ans au dire des experts²⁴.

Passons maintenant dans le chœur. Les chanoines proclament avec un peu d'exagération sans doute : « Le chœur... est ruiné de sorte qu'à peine on s'en peut servir²⁵. »

Au grand autel, une croix de bois doré haute de deux pans avec un Christ de bois. Le tapis fleurdelisé est « fort uzé ». Quelques livres de chœur dont un grand bréviaire « servant à dire les leçons », don du Cardinal d'Este. L'autel en « fort bon estat » est d'une « architecture de pierre, blanchi et filetté d'or en ses ornements ». Le chœur est séparé de la nef par « un jubé et galerie à l'aspect du levant » (Comme on le sait de nos jours ce Jubé n'existe plus). On pouvait monter dans la tribune du jubé par « deux degrés de pierre à vis », dans cette tribune un autel de St-Michel de pierre dorée et orné d'un tableau représentant St-Michel. Les

21. fol. 108 et 223.

22. fol. 108 et 224.

23. fol. 108 et 227.

24. fol. 228.

25. fol. 111.

experts notent que les dorures des deux autels furent faites il y a 4 ou 5 ans par « Messieurs du Chapitre²⁶ ». Le dallage de cette tribune a également besoin d'être réparé. Les figures du grand autel mutilées avaient été réparés par les chanoines.

Les stalles du Moyen-Age subsistaient encore à cette époque. Les experts examinent les chaires, « hautes et basses dudit chœur », il y en avait 76, dont 20 tout à fait rompues. « faites de bois de chesnes travaillées à l'antique », une partie de ces stalles avaient été « rabilhées depuis 4 ou 5 ans environ ». En effet, le menuisier Vales le 28 juin 1663 avait remis en état 9 stalles²⁷. Le rhabillage avait été fait en bois de noyer. Stalles anciennes ou rhabillées étaient en fort « mauvais état » d'après les experts qui jugèrent qu'elles étaient irréparables et qu'on devait refaire le chœur et les chaires « tout à neuf ». On doit noter ici que c'est Renaud d'Este qui avait ordonné de réparer les stalles, mais que cette réparation ne semblait pas avoir été exécutée avec soin. Dans le chœur, les 3 chapelles de droites n'offrent que peu d'intérêt. La première, la chapelle de Ste-Marthe, possède une statue de la Sainte. On l'appelle « communément la chapelle de Monsieur l'Abbé. » Malgré ce nom l'abbé ne s'en soucie guère, le dallage est très abimé, il manque 100 tuiles, 4 carreaux de vitres font aussi défaut. Depuis 10 ans, elle s'orne aussi d'une gouttière²⁸.

La deuxième chapelle dite d'Hébrard possède un tableau sans ornement, il ne semble pas qu'elle soit en mauvais état.

Par contre la Chapelle St-Antoine est très endommagée. La charpente est atteinte : une ventrière a lâché depuis 15 ou 20 ans. Il faudrait recouvrir la toiture de tuiles canal et de lattes²⁹.

Les deux chapelles de gauche sont d'inégal intérêt, la chapelle St-Benoit n'est qu'un vestibule de la Sacristie, elle est nue et sans ornement, par contre la chapelle St-Cyprien « dans laquelle est le corps de St-Cyprien renfermé d'une grille de fer et dans une niche renfoncée dans la muraille « ... y ayant une lampe qui brusle continuellement », devrait être bien entretenue par respect pour les reliques insignes qu'elle renferme. Il n'en est rien. Le pavage est

26. fol. 235-236.

27 fol. 190 et fol. 233-234. On sait qu'actuellement ce sont des stalles du XVII^e siècle qui les ont remplacées.

28. fol. 103 et fol. 231.

29. fol. 229.

« gâté », il faudrait 25 tuiles pour le réparer. Les dégâts datent de 5 ans³⁰.

Les vitraux de l'église ont également souffert. Dans le chœur les experts en signalent onze, dont quatre peints et les autres de verre blanc. Une canne de verre serait nécessaire pour « ce qui est rompu au vitres peintes ». Ce sont ces vitraux peints qui sont endommagés. Il ne semble pas qu'ils soient gothiques car ils portent les armes du Cardinal Mazarin et de l'évêque de Vabres, Lavalette-Cornusson, les deux abbés prédécesseurs de Renaud d'Este.

Les vitraux de la nef sont en bon état en revanche. La commission remarque « huit vitres, l'une de verre peint et historié, les autres de verre blanc³¹ ».

Certains meubles de l'église ont attiré son attention. Un grand bénitier « de fonte sur une grande pierre » est signalé entre le chœur et le jubé, sans doute devait-il être proche des cuves de plomb conservées dans le Tarn-et-Garonne actuel, à Bourret ou à Verdun-sur-Garonne³².

Les « fort beaux orgues » sont décrits avec soin : ils sont soutenus au-dessus de la chapelle St-Eloi par « un arceau neuf fait en anse de panier ». « Le fu des orgues », dû à Dussaut, nous l'avons vu plus haut, « est tout neuf et richement travaillé », il est en noyer, les ornements en tilleul « avec ses tuyaux d'estain et bien sonnante comme nous les avons ouy » disent les consciencieux experts. Dans le milieu du buffet les « armes du roy et de monseigneur le cardinal Mazarin et du Chappitre Saint-Pierre, ayant esté fait faire par Messieurs du Chappitre comme ils nous ont fait voir par le contrat et quittance³³ ».

La sacristie contenait le Trésor de l'Abbaye. Cette pièce était fort mal éclairée : « il y a une petite fenêtre sur l'aspect du couchant laquelle ne donnoit que fort peu de jour. » On est obligé d'avoir des chandelles. L'humidité gâte les ornements. Il serait

30. fol. 231-232.

31. fol. 237.

32. fol. 105.

33. fol. 232-233.

nécessaire, pensent les chanoines, de faire une fenêtre au levant avec une grille de fer³⁴.

Pour examiner le trésor les experts s'adjoignirent Antoine Dellort, orfèvre de Moissac³⁵. Ce trésor était contenu dans diverses armoires : « un petit armoire long attaché à la muraille », à gauche de la porte de la sacristie, et « un grand armoire de vieux bois de chesne » renforcé de lames de fer. 2 barres de fer permettaient de fermer les portes de cette seconde armoire³⁵.

La commission releva les pièces suivantes :

- 5 bâtons d'argent, l'un d'eux plus petit surmonté d'une figure de St-Pierre, sert au bedeau;
- 2 encensoirs d'argent de 4 marcs et 4 marcs et demi;
- 3 calices d'argent d'un pan de haut ou un peu plus, ornés des armes des La Valette, pesant 1 marc, 4 onces;
- 1 calice d'argent doré « fait à l'antique avec des figures à la mosayque de la hauteur d'un pan et du poids de 3 marcs » qui peut se démonter en 5 pièces. Sans doute s'agit-il d'un calice gothique émaillé³⁶.
- 1 calice d'argent et sa patène pesant 7 onces et demi³⁷.

Les châsses et les reliquaires sont assez nombreux. Citons une châsse d'argent sur âme de bois « travaillé en relief » qui abrite un bras de St-Pierre et une épaule de St-Paul³⁸.

- 1 reliquaire d'argent sur un pied d'argent avec des reliques de St-Jean, de St-Blaise et de St-Marc;
- 1 globe d'argent porté sur 1 pied d'argent où est la tête de St-Julien; 1 autre globe de laiton « beau travail » en filigrane avec beaucoup de pierres, sur un pied de laiton³⁹.
- 1 chef reliquaire d'argent de St-Ferréol.

Tous ces reliquaires paraissent gothiques. Au contraire la mâchoire de St-Pierre mérite les honneurs d'un reliquaire fait « de neuf ».

Le trésor possède 5 croix de prix. La première est en argent,

34. fol. 99.

35. fol. 88-89.

36. fol. 91. Cité par Bourbon et Dumas de Rauly. Inventaire sommaire des Archives de Tarn-et-Garonne, 1894, p. 140.

37. fol. 92.

38. fol. 93.

39. fol. 94.

décoré de boules de même métal, à chaque extrémité sont enchâssées des reliques sous 4 « pierres de cristal », sur les faces de la croix il y a plusieurs pierres⁴⁰. Sans doute s'agit-il d'une croix de procession.

Deux croix plus petites, l'une de jaspe, l'autre de cristal, d'un peu plus d'un pan⁴¹. Moins précieuse, la quatrième croix est « en ouvrage de filigran⁴² ». Ajoutons une petite croix de vermeil, fort bien travaillée, sur une âme de bois.

Un ostensor, sans doute assez récent, est ainsi décrit « un soleil avec des rayons et un cristal au milieu soutenu par deux anges, le tout travaillé en relief », pesant 9 marcs, 1 once.

3 mitres anciennes sans doute; la première est couverte de pierres fines brutes avec de petites perles, ses pendants ont une semblable décoration de perles et de pierres; la seconde, un peu plus grande, est garnie de pierres non fines; la troisième est ornée de lames d'argent et de pierres non fines, ainsi que de petites perles⁴³.

Une crosse d'argent avec âme de bois, travaillée en filigrane avec du fil d'argent et plusieurs pierres⁴⁴.

Deux petits coffres d'argent sur âme de bois contenaient des reliques. Les plaques qui les ornaient étaient en relief. Peut-être l'un d'eux, surmonté d'une croix, était-il proche du coffret du St-Voile de Puylaroque qui remonte au XIV^e siècle⁴⁵.

La seule statue de métal précieux est une Vierge à l'enfant d'argent, haute de 3 pans⁴⁶.

Citons aussi deux bagues fort belles : l'une porte « une roze d'or de la rondeur d'un louis d'argent, garnie d'un gros saphir et de quelques doublets, laquelle roze est travaillée avec du fil d'or en filigran », l'autre plus simple est ornée aussi d'une rose simplement d'argent doré⁴⁷.

40. fol. 89.

41. fol. 94.

42. fol. 92 et 96.

43. fol. 95.

44. fol. 94.

45. fol. 92. Sur ce dernier coffret, voir Trésors d'art sacré de la Haute-Guyenne, 1956, p. 9, n° 9.

46. fol. 93.

47. fol. 95.

Citons, à titre de curiosité, une vieille coupe de cuivre qui recélait une partie du crâne de St Genifort. Elle montre le peu de cas que le XVII^e siècle faisait de ce saint.

En dehors de la sacristie, la chapelle St-Cyprien possédait une importante pièce d'orfèvrerie, la châsse d'argent du saint⁴⁸.

Non loin de la sacristie et des orgues se trouvaient les salles des archives qui furent visitées par les experts. Elles se composaient de deux chambres voûtées; la première avait une gouttière et la voûte avait besoin d'être recouverte depuis 10 à 12 ans. Fort heureusement seule la seconde, en bon état, contenait les archives (et peut-être aussi les manuscrits) ainsi décrits « quantité de livres où sont les titres du Chapitre⁴⁹ ».

Les clochers de l'église furent également examinés par la commission.

Leur toiture surtout laissait beaucoup à désirer. A l'étage « où sont les cloches, au milieu du pavillon », une vieille poutre de chêne de 20 pans de long était rompue, une autre poutre de chêne de 3 cannes et 1 pan de longueur était aussi rompue. Deux croisières de chêne de 12 pans de long manquaient.

Ces dégâts remontaient à 15 ou 16 ans.

600 « listels » de clous, 5.000 tuiles crochets et 200 tuiles canals étaient nécessaires, avec 3 à 4 pipes de chaux et de sable. La toiture avait surtout été endommagée depuis 1663-1664⁵⁰.

Malgré les objections de Galien, nous l'avons vu, les experts examinèrent le cloître et ses chapelles, St-Cyprien, St-Ferréol et Notre-Dame-de-Pitié.

Le cloître était « fort ruiné » surtout par le toit, un aqueduc endommagé entretenait une humidité très fâcheuse, il était ouvert « au milieu du chemin public »... par où les chanoines passent d'ordinaire. Lorsqu'il débordait il inondait le cloître⁵¹.

L'ancienne salle capitulaire, dite chapelle de Saint-Cyprien depuis 1625, était peu ornée parce qu'elle n'était pas bénite. La deuxième chapelle, dite de Notre-Dame de Pitié ou Notre-Dame

48. fol. 105.

49. fol. 194 et 237.

50. fol. 240.

51. fol. 201 Cf. aussi fol. 11.

du Cloître, avait sur l'autel « trois figures de pierre⁵² ». Il s'agit ici de la Vierge de Pitié des La Garigue maintenant dans l'église. Cette chapelle était en mauvais état, un peu à l'abandon, ne servant à aucune confrérie. Malgré des réparations faites par l'abbé en 1663, son vitrage était endommagé. Il manquait 24 carreaux de vitres blancs depuis 3 ou 4 ans.

La chapelle Saint-Ferréol était garnie d'un petit rétable en tilleul « blanchi et filetté d'or en ses ornements », dû à la générosité du sieur de Bajas, chanoine. Pavage et crépissage étaient en bon état, ayant été refaits par l'abbé. La chapelle possédait une statue de bois doré du saint⁵³.

Malheureusement ces trois chapelles étaient inondées par l'eau qui « regorge » de l'aqueduc en ruine.

Le cloître proprement dit avait un pavage en fâcheux état car la toiture laissait passer la pluie et ces infiltrations avaient gâté le pavage⁵⁴. Les réparations faites par le cardinal d'Este en 1664 n'avaient servi à rien car la commission remarque avec malice que la partie réparée est plus endommagée que celle qui ne l'avait pas été.

Le côté occidental du cloître est très menacé. Un arc-boutant de « gros tuile » avait été fait 50 ans auparavant pour consolider ce côté qui menaçait ruine. Ce travail, estiment les experts, devrait être continué par la pose de deux autres arcs semblables qui éviteront l'effondrement. Le pilier central, notamment, menace ruine depuis 30 ou 40 ans. Le pilier d'angle, près de la porte donnant sur l'église, est fendu depuis 2 ou 3 ans⁵⁵. Par contre les autres piliers sont en bon état.

« Le bassin de la fontaine qui est joignant au coin dudit cloître » est ainsi décrit « cinq tuyaux... jettent l'eau dans un bassin de marbre de figure ronde entouré d'un grillat de fer. Autour de ladite fontaine il y a des arcades avec des piliers de marbre de mesme fabrique que ceux du cloître ». Il est endommagé et les experts pensent qu'il est nécessaire d'y faire deux degrés de pierre, de « rapuyer deux cannes de murailles du costé

52. fol. 109 et fol. 244.

53. fol. 19 et 244.

54. fol. 245.

55. fol. 245.

du parterre » et remettre 5 pierres de 4 pans de long et 3 de large, puis de revêtir un pilier sur ses 3 côtés, enfin remettre sur pied un pilier de marbre qui est tombé avec le chapiteau et refaire sur le chapiteau deux arceaux; au-dessus de ces arceaux on édifiera un arc de décharge en briques « à dos d'âne⁵⁶ ». La ruine des arceaux remonte à 6 mois et le reste des dégâts à 40 ou 50 ans.

La porte du cloître est de bois, fort vieille et rapiécée. La charpente de la toiture est très endommagée, on l'a vu plus haut. Deux chevrons manquent. Il faudrait recouvrir entièrement toute cette toiture. La partie qui touche à l'église n'a jamais été recouverte depuis environ 10 ans. 5.000 tuiles canal seraient nécessaires pour la réparation.

Les lambris, pourtant réparés par le cardinal d'Este en 1664, sont en fort piteux état. Les parties réparées ont autant besoin de l'être à nouveau que celles qui ne l'ont pas été alors.

En dehors de l'église et du cloître, la chapelle de Tous les Saints fût également visitée par la commission. C'était, on le sait, la chapelle funéraire des abbés. Elle était ornée d'un rétable de toile peinte de l'histoire de la Passion. Sur l'autel « il y a un sépulchre qui représente comme l'on mit Nostre Seigneur au Sépulchre avec douze figures à l'entour, de ronde bosse, lesquelles figures sont peintes ». (Il s'agit ici de la célèbre mise au tombeau, maintenant placée dans l'église). La chapelle était en bon état, hormis le vitrage : un panneau de vitres de 3 panes ou 4 devait être remplacé. Elle était entretenue par « Messieurs du Chapitre » et avait été restaurée par « feu le chanoine Lavernhe⁵⁷ ».

Comme on le constate au terme de cette étude, l'incurie totale ou partielle des abbés commendataires du XVII^e siècle ne semble pas avoir été moins funeste que le fameux « vandalisme révolutionnaire » auquel on attribue tant de destructions.

Mathieu MÉRAS,

Archiviste en chef de Tarn-et-Garonne.

56. fol. 245 et 247. Sur ce passage voir : Trésors d'art sacré, 1956, p. 17. n° 28 où est publiée en partie la description de la fontaine. Un chapiteau de cette fontaine subsiste au Musée lapidaire, cf. *Ibid.*, supra, loc. cit.

57. On sait qu'elle n'existe plus de nos jours.